



affiché le 17/07/24

REPUBLIQUE FRANCAISE  
----  
DEPARTEMENT DE L'YONNE  
----  
ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
----  
COMMUNE DE TONNERRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TONNERRE**  
N° 2024 / 155

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 17

Exprimés : 22

L'an deux mille vingt-quatre, le seize juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 10 juillet 2024.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Pascal LENOIR, Sylviane TOULON, Christian ROBERT, (adjoints), Gilles BARJOU, Bahya BAILICHE, Jeanine CALCIO GAUDINO, Marie-Laure BOIZOT, Jocelyne PION, Sophie DUFIT, Guy ROY, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Silvia LARRANDART, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Chantal PRIEUR, Michel DROUVILLE, Bernard CLEMENT, Gaëlle BENOIT, Philippe GERTNER.

Absents excusés : Jean-Claude CASTIGLIONI, Dominique AGUILAR, Stéphane GRILLET.

Absents : Sylvain TROTTI, Lucas MANUEL.

Secrétaire de séance : Laurent LETRILLARD.

*Nomenclature @ACTES : Domaine et Patrimoine /Autres actes de gestion du domaine privé*

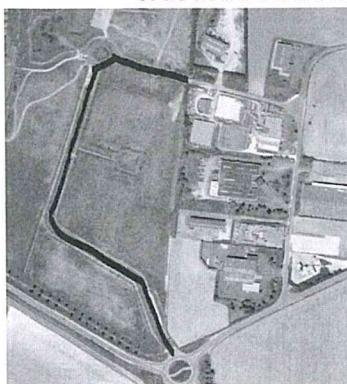
**DOMAINE ET PATRIMOINE**

**DENOMINATION DE VOIE COMMUNALE**

- Vu l'article L.2213-32 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales qui précise que le conseil municipal règle par délibération les affaires de la commune dont fait la dénomination des lieux publics. La dénomination des rues est laissée au libre choix du conseil municipal ;
- Considérant la nécessité de nommer la rue desservant les parcelles de la ZAC Actipôle ;

	<b>Pour : 22</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- De nommer la rue desservant les parcelles de la ZAC Actipôle « rue d'Actipôle » et d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette dénomination ;
- D'autoriser Monsieur le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document afférent à l'exécution de cette dénomination.



**Plan :**

Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre

